

## **PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale extraordinaire du 24 juin 2011**

**Bridge Club de Mérignac, Pessac, Eysines  
10 rue de la tour de Veyrines  
33700 MERIGNAC**

L'an deux mil onze, 24 juin à 18 heures 30, les membres de l'association, se sont réunis à la Maison du Bridge sur convocation du conseil d'administration en date du 1 juin 2011.

L'assemblée est présidée par Madame Anne DUMORTIER en sa qualité de présidente. Monsieur Bertrand JOUBERT est nommé rapporteur de séance.

La Présidente constate que 70 membres sont présents. Elle déclare donc que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer en prenant les décisions à la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés conformément aux statuts.

La Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est la modification des Statuts, pour élargir le droit de vote à tous les joueurs, à jour de leur cotisation, licenciés à la FFB quelque soit le club par l'intermédiaire duquel ils ont acquis leur licence. En présentant des documents gouvernementaux d'aide à la rédaction de statuts d'association ainsi que des exemples de statuts, il a été démontré que cette mesure s'avérait particulièrement souhaitable.

### **RESOLUTION**

Le conseil d'administration a proposé d'élargir le droit de vote aux assemblées générales (jusqu'à présent réservé aux seuls licenciés par l'intermédiaire du BCMPE) à tous les membres à jour de leur cotisation. Il propose, en outre, de restreindre la possibilité d'accéder aux fonctions de responsabilité dans son Conseil d'administration aux seuls membres licenciés par le club.

L'assemblée a voté cette proposition à l'unanimité moins 8 voix.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le rapporteur de séance.

**Madame Anne Dumortier**  
Présidente

**Monsieur Bertrand JOUBERT**  
Vice-président, rapporteur de séance